

Mars 2001



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 3 du projet d'ordre du jour provisoire

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Première session

Rome, 2 - 4 juillet 2001

**MODÈLE DE RAPPORT POUR LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU
PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION
DURABLE DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (RPGAA)**

Référence est faite à ce document au par. 5 de CGRFA/WG-PGR-1/01/3. Il propose au Groupe de travail un modèle de rapport pour la surveillance de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*.

Le document comprend trois parties:

La Partie A se rapporte à des informations générales au niveau national sur certaines activités prioritaires du Plan d'action mondial (pp. 1-44);

La Partie B concerne la conservation *ex situ* et les activités de caractérisation et d'évaluation (pp. 45-60);

La Partie C concerne la production de semences et la distribution (pp. 61-69).

PARTIE A

MODÈLE de RAPPORT pour le SUIVI de la MISE EN ŒUVRE du PLAN D'ACTION MONDIAL (PAM) pour la CONSERVATION et l'UTILISATION DURABLE des RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES pour l'ALIMENTATION et l'AGRICULTURE (RPGAA)

Le modèle de rapport comprend trois parties. La Partie A se rapporte à des informations générales au niveau national sur certaines activités prioritaires du PAM. Elle devrait être complétée par le point focal national pour la mise en œuvre du PAM, en consultation avec les parties intéressées. Les Parties B et C abordent divers secteurs d'activité du PAM, respectivement : conservation *ex situ* des RPGAA, activités de caractérisation et évaluation, et production et distribution de semences. Merci de bien vouloir vous assurer qu'elles sont complétées par la ou les personnes/institutions compétentes, comme mentionné au début de chaque partie. Merci au nom de tous ceux qui participent et contribuent à ce processus de suivi et de ceux qui bénéficieront des connaissances qui en découleront.

Pays :
Titre et nom de la personne qui a complété le modèle de rapport :
Fonction :
Institut :
Date à laquelle vous avez complété le modèle de rapport :

Veuillez retourner le modèle de rapport complété à : Groupe ressources phytogénétiques, AGPS
Division de la production végétale et de la protection des plantes, FAO
Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie
Fax: (+390657056347) E-mail: WIEWS@fao.org

1. Programmes et/ou projets concernant les domaines d'activité prioritaires du PAM

1.1. Veuillez indiquer les programmes et projets relatifs aux RPGAA actuellement en cours dans votre pays touchant aux domaines d'activité prioritaires du PAM. Veuillez préciser leur statut opérationnel actuel, la cible géographique, l'institution responsable/en charge de l'exécution, le budget total et la devise correspondante, la source de financement, la date de début et de fin, et quels domaines d'activité prioritaires du PAM sont concernés.

Tableau 1. Programmes et/ou projets relatifs aux RPGAA concernant les domaines d'activité prioritaires du PAM*

Programme/projet relatif aux RPGAA	Statut (1)	Cible géographique (2)	Institution responsable/en charge de l'exécution	Budget total (3)	Source de financement	Date		Domaines d'activité prioritaires du PAM concernés (4)
						Début	Fin	

(1) P=proposé; A=approuvé; O=en cours; C=terminé; autres (préciser); (2) N=national; R=régional; I=international; autres (préciser); (3) Préciser la devise.

(4) Compléter cette colonne uniquement avec le numéro de la ou des activités correspondantes. **1.** Recenser et inventorier les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **2.** Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **3.** Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles; **4.** Promouvoir la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire; **5.** Entretenir les collections *ex situ* existantes; **6.** Régénérer les entrées *ex situ* menacées; **7.** Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **8.** Renforcer les activités de conservation *ex situ*; **9.** Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques; **10.** Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique; **11.** Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées; **12.** Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées; **13.** Soutenir la production et la distribution de semences; **14.** Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"; **15.** Mettre en place des programmes nationaux efficaces; **16.** Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **17.** Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **18.** Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **19.** Etendre et améliorer l'enseignement et la formation; **20.** Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

* Tous les tableaux peuvent être ajustés en ajoutant ou supprimant des lignes, selon besoins. Tout changement de la structure des tableaux, notamment l'ajout de nouvelles colonnes, doit être évité.

Conservation et mise en valeur *in situ*

Domaine d'activité 1. Recenser et inventorier les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Dans le cadre de cette activité, les pays doivent identifier, localiser, inventorier et, dans la mesure du possible, évaluer toute menace pour les espèces, écotypes, cultivars et populations de plantes pertinents pour l'alimentation et l'agriculture, notamment ceux dont l'utilisation est anticipée. Cette activité peut faciliter le développement de stratégies complémentaires de conservation (proposant un équilibre entre conservation *in situ* et *ex situ*) et de politiques nationales sur les RPGAA. Les méthodologies utiles pour le recensement et l'inventaire des RPGAA méritent aussi d'être détaillées.

A.1.1. Veuillez indiquer tout enquête et/ou inventaire relatif aux RPGAA effectué dans le pays depuis 1995, en précisant la ou les institutions responsables et participantes, la zone enquêtée/inventoriée, les espèces/écotypes/populations menacés (s'il y a lieu), la cause de la menace, les méthodologies utilisées et vos commentaires sur les principales découvertes.

Tableau 1.1. Enquêtes et/ou inventaires nationaux sur les RPGAA

Description/titre de l'enquête/inventaire	Dates de début et de fin d'enquête	Institution(s) responsable(s) et participante(s) (1)	Zone enquêtée/inventoriée (2)	Espèces/écotypes/populations menacés	Cause de la menace (3)	Méthodes de recensement utilisées	Commentaires sur les principales découvertes (4)

(1) Pour distinguer les institutions responsables de celles participantes, veuillez souligner l'institution coordinatrice.

(2) Préciser le lieu et la dimension de la zone enquêtée/inventoriée.

(3) Pour chaque espèce, écotype et/ou population menacé, veuillez expliquer les causes de la menace et préciser si celles-ci sont supposées ou prouvées. Marquer les causes supposées avec un astérisque.

(4) Veuillez commenter les principales découvertes (ex : zones découvertes riches en biodiversité), et mentionner toute méthodologie nouvelle/innovante utilisée pour inventorier la diversité intra et inter-spécifique.

A.1.2. Les Systèmes d'information géographique (SIG) sont-ils utilisés en soutien aux enquêtes/inventaires sur les ressources génétiques?
OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.1.3. Des liens de collaboration entre ministères et autres groupes (ex : ministères de l'agriculture, des forêts ou de l'environnement, groupes de conservation de la nature, jardins botaniques, vulgarisation, groupes d'agriculteurs ou autres) se sont-ils développés en préparant les enquêtes/inventaires? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.1.4. Les enquêtes/inventaires sont-ils liés à un Plan d'action national sur la biodiversité, ou d'autres initiatives?

OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.1.5. Des activités de formation dans les domaines relatifs aux enquêtes et inventaires ont elles été entreprises depuis 1995 (formation en taxonomie, biologie des populations, ethnobotanique, enquête éco-régionale et agro-écologique, SIG)? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.1.6. S'il y lieu, veuillez indiquer dans le tableau 19.1 (sous domaine d'activité 19) combien de femmes et hommes ont été formés depuis 1995 dans les domaines cités précédemment, et indiquer le niveau de formation (informel, formation technique de courte durée, maîtrise (M.Sc.), etc.).

A.1.7. Veuillez indiquer toutes les zones géographiques prioritaires du pays qui nécessitent des enquêtes/inventaires sur les RPGAA, en établissant un classement par ordre de priorités et en mentionnant les principales menaces pour les RPGAA dans chaque zone et le degré d'urgence pour action.

Tableau 1.2. Zones prioritaires de votre pays pour effectuer des enquêtes/inventaires sur les RPGAA et principales menaces dans ces zones

Zones prioritaires pour enquêtes/inventaires sur les RPGAA	Niveau de priorité (1)	Principales menaces pour les RPGAA dans la zone prioritaire

(1) 1=Elevé; 3=Intermédiaire; 5=Faible

A.1.8. Veuillez évaluer le niveau de vos efforts nationaux pour enquêter et inventorier les RPGAA. (cocher la case qui correspond le mieux)

- Des enquêtes et inventaires ont été effectuées dans toutes les zones prioritaires du pays
- Des enquêtes et inventaires sont programmées ou en cours dans toutes les zones prioritaires du pays
- Les priorités ont été établies, mais les zones prioritaires n'ont pas été enquêtées et inventoriées de façon adéquate
- Les zones prioritaires pour enquête et inventaire n'ont pas été déterminées
- Autres (préciser)

A.1.9. Veuillez indiquer les principales contraintes pour inventorier/enquêter sur les RPGAA dans le pays.

- Soutien financier insuffisant pour effectuer les enquêtes et inventaires
- Personnel insuffisant pour réaliser les enquêtes et inventaires
- Le personnel ne possède pas les qualifications requises pour réaliser les enquêtes et inventaires nécessaires
- Les priorités nationales pour les enquêtes et inventaires n'ont pas été établies
- Les organisations responsables des enquêtes et inventaires n'ont pas été clairement définies
- Autres (préciser)

A.1.10. Veuillez faire part de vos commentaires dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi si nécessaire) sur les priorités, besoins et contraintes pour la mise en œuvre, opportunités pour action future aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 2. Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La diversité des plantes utilisée et maintenue par les populations et communautés locales d'agriculteurs varie fortement entre pays et entre écosystèmes au sein d'un même pays. Il est maintenant reconnu que soutenir les agriculteurs à gérer et améliorer cette diversité, et les aider à remplacer la diversité qui a été perdue, peut dans certains cas aboutir à combiner les objectifs de conservation et de développement.

A.2.1. Veuillez indiquer dans quelle mesure la gestion à la ferme des RPGAA a été traitée au sein de votre pays (cocher la case qui correspond le mieux)

- () La gestion à la ferme des RPGAA est bien intégrée dans tous nos programmes
 () La gestion à la ferme des RPGAA est intégrée en partie dans nos programmes
 () La gestion à la ferme des RPGAA n'a pas été intégrée dans nos programmes
 () La gestion à la ferme des RPGAA n'est pas une priorité dans notre programme national
 () Autres (préciser)

A.2.2. Dans le tableau 2.1. ci-dessous, veuillez énumérer les programmes, les communautés locales d'agriculteurs et le nombre d'agriculteurs qui ont été impliqués dans la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA en 1995 et/ou actuellement.

Tableau 2.1. Programmes/projets de conservation à la ferme ; Implication des communautés locales d'agriculteurs dans la gestion et l'amélioration des RPGAA.

Programme/projet de conservation à la ferme (1)	Communautés locales d'agriculteurs impliquées	Nombre d'agriculteurs impliqués dans la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA	
		1995	2001

(1) Tous les programmes énumérés dans ce tableau doivent aussi être inclus dans le tableau 1.

A.2.3. Veuillez indiquer dans le tableau suivant toute activité conduite dans votre pays visant à accroître la valeur des RPGAA et à promouvoir la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA.

Activité visant à accroître la valeur des RPGAA	Utilisée pour promouvoir la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA		
	régulièrement	occasionnellement	jamais
Amélioration participative du matériel génétique			
Sélection participative du matériel génétique			
«Foire à la diversité» et échanges de semences			
Développement du marché			
Triage et conditionnement			
Renforcement de l'approvisionnement local en semences			
Sensibilisation du public			
Recherche au niveau communautaire			
Autres (préciser)			

A.2.4. Veuillez indiquer les mesures incitatives existant dans votre pays pour promouvoir la gestion à la ferme des RPGAA (cocher les case appropriées)

- Services de vulgarisation soutenant les agriculteurs dans leurs activités de gestion à la ferme
- Recherche pour soutenir la gestion à la ferme
- Politiques nationales soutenant la gestion à la ferme
- Mesures incitatives du Gouvernement aux agriculteurs pour encourager la gestion à la ferme
- Service de production et de distribution de semences soutenant la gestion à la ferme
- Autres (préciser)

A.2.5. Les facteurs socio-culturels sont-ils pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des activités de recherche agricole et relatives aux ressources phytogénétiques? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.2.6. Veuillez indiquer dans quelle mesure les activités de recherche multidisciplinaires suivantes sont incorporées dans les programmes/projets en cours.

Activités de recherche multidisciplinaires	Incorporées dans les programmes/projets en cours			
	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais
Recherche ethnobotanique				
Recherche socio-économique				
Biologie des populations et de la conservation				
Recherche en amélioration des cultures				
Production, commercialisation et distribution de semences				
Recherche et études de vulgarisation sur les cultures peu connues				

A.2.7. Veuillez indiquer la ou les principales contraintes rencontrées pour la conservation à la ferme des RPGAA dans votre pays.

- () Soutien financier insuffisant pour conduire des recherches sur la conservation à la ferme
- () Personnel n'ayant pas les compétences suffisantes pour mettre en oeuvre les projets de conservation à la ferme
- () Les agriculteurs ne bénéficient pas d'incitations adéquates pour conserver les RPGAA à la ferme
- () Autres (préciser)
- () Personnel insuffisant pour soutenir la conservation à la ferme
- () La conservation à la ferme n'est pas une priorité nationale

A.2.8. Depuis 1995, des activités de formation ont-elles été conduites en vue de faciliter, améliorer et catalyser les activités à la ferme en matière de ressources phytogénétiques? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.2.9. Si vous avez répondu positivement à la question précédente, veuillez préciser dans le tableau 19.1 (sous le domaine d'activités 19), les cours et le nombre de biologistes, sociologues, agents de vulgarisation et agriculteurs qui ont été formés.

A.2.10. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en oeuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 3. Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles

A travers le monde, les populations sont menacées par les catastrophes naturelles, les conflits et guerres civiles. De telles catastrophes peuvent aboutir à des pertes de semences et plants uniques et adaptés aux conditions locales, conduisant ainsi à une détérioration sérieuse de la productivité et de la durabilité des systèmes agricoles. Cette activité fait appel à une nouvelle initiative pour mettre en place les capacités en vue d'approvisionner les zones affectées par les catastrophes en matériel de plantation de variétés locales adaptées.

A.3.1. Y a-t-il dans votre pays des plans opérationnels pour aider les agriculteurs à récupérer/restaurer le matériel génétique à la suite de catastrophes? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.3.2. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez compléter le tableau 3.1 en donnant le nom complet du ou des plans, sa/leur date de début, la ou les institutions coordinatrices et participantes et une brève description.

Tableau 3.1. Plan(s) opérationnel(s) pour aider les agriculteurs à récupérer/restaurer le matériel génétique à la suite de catastrophes, date d'application, institutions coordinatrices et participantes et brève description du plan.

Nom complet du plan	Date de début	Institution coordinatrice et institutions participantes (1)	Description

(1) Pour distinguer l'institution coordinatrice des institutions participantes, veuillez souligner cette première.

A.3.3. Depuis 1995, votre pays a-t-il réintroduit des RPGAA suite à une catastrophe? Si oui, veuillez compléter le tableau suivant avec tous les exemples où des RPGAA ont été réintroduites.

Tableau 3.2. Réintroductions de RPGAA depuis 1995 suite à des catastrophes.

Date de la catastrophe (mois/année)	Type de catastrophe (1)	Date à laquelle le matériel a été réintroduit (mois/année)	Espèces/variétés réintroduites	Source de RPGAA (2)

(1) choisir à partir de la liste suivante: (A) inondation; (B) incendie; (C) typhon ou ouragan; (D) sécheresse; (E) guerre civile; (F) guerre ou conflit international; (G) autres (préciser)

(2) choisir à partir de la liste suivante: (A) banque de gènes nationale; (B) banque de gènes régionale; (C) banque de gènes internationale; (D) agriculteurs; (E) fournisseurs commerciaux; (G) autres (préciser)

A.3.4. Y a-t-il dans votre pays un système d'information opérationnel permettant d'identifier le matériel génétique approprié pour réintroduction après une catastrophe? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.3.5. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez compléter le tableau 17.1. (domaine d'activités 17) avec les données concernant le système d'information utilisé pour identifier le matériel génétique adéquat pour réintroduction suite aux catastrophes.

A.3.6. Veuillez faire part de vos commentaires sur les mécanismes existants et prévus visant à faciliter l'acquisition, la multiplication, la restauration et la fourniture rapide de matériel de plantation dans votre pays et vers/en provenance d'autres pays.

A.3.7. Veuillez indiquer la principale contrainte pour restaurer les RPGAA suite à des catastrophes dans votre pays (cocher la case la plus appropriée)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les RPGAA n'étaient ni inventoriées, ni collectées avant la catastrophe | <input type="checkbox"/> Disponibilité insuffisante en semences et plants |
| <input type="checkbox"/> Le pays n'a pas un accès suffisant au matériel génétique qui pourrait être restauré suite aux catastrophes | <input type="checkbox"/> Personnel insuffisant |
| <input type="checkbox"/> Personnel n'ayant pas les compétences suffisantes pour restaurer les RPGAA suite aux catastrophes | <input type="checkbox"/> Soutien financier insuffisant |
| <input type="checkbox"/> La réponse aux catastrophes n'est pas une priorité dans le programme national pour les RPGAA | <input type="checkbox"/> Le pays est rarement affecté par les catastrophes |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | |

A.3.8. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 4. Promouvoir la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire

Les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et les plantes sauvages pour la production alimentaire sont des ressources génétiques qui présentent une valeur pour l'alimentation et l'agriculture. Ces espèces doivent être conservées *in situ*, au sein d'écosystèmes naturels, pour assurer l'évolution dynamique de formes adaptées de diversité génétique. Cette activité a pour but de conserver les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et les plantes sauvages pour la production alimentaire dans des zones protégées, et autres régions non explicitement classées comme zones protégées.

A.4.1. Comment votre pays aborde-t-il la conservation des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire? (cocher la case la plus appropriée)

- () Aucun plan n'a été développé dans le pays pour la conservation *in situ* des plantes sauvages et espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées
- () Des plans ont été développés pour la conservation *in situ* des plantes sauvages et espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées, et certaines activités ont été entreprises
- () Des plans ont été développés pour la conservation *in situ* des plantes sauvages et espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des activités sont bien avancées
- () Des activités sont en cours pour la conservation *in situ* des plantes sauvages et espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées, mais elles ne sont pas entreprises dans le contexte d'un plan national
- () Autres (préciser)

A.4.2. Veuillez mentionner dans le tableau ci-dessous les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et les plantes sauvages pour la production alimentaire qui ont été identifiées pour la conservation *in situ*, les critères adoptés pour leur identification, les communautés locales (le cas échéant) impliquées dans les activités de conservation, et les activités de l'institution coordinatrice.

Tableau 4.2. Espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et plantes sauvages pour la production alimentaire identifiées pour conservation *in situ*, critères d'identification, zones identifiées pour préservation et communautés locales impliquées.

Espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et plantes sauvages pour la production alimentaire identifiées pour conservation <i>in situ</i>	Critères d'identification	Zones identifiées pour préservation	Communautés locales impliquées	Institutions coordinatrices et participantes (1)

(1) Pour distinguer l'institution coordinatrice des institutions participantes, veuillez souligner cette première.

A.4.3. Des études ont-elles été effectuées pour identifier les pratiques en matière de gestion nécessaires pour protéger le niveau de diversité génétique désiré pour ces espèces? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.4.4. Veuillez décrire précisément comment les communautés locales ont été aidées à documenter et gérer les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et les plantes sauvages pour la production alimentaire.

A.4.5. Veuillez faire part de vos commentaires sur les autres mesures qui ont été prises pour soutenir les communautés locales pour conserver et utiliser ces espèces.

A.4.6. Veuillez décrire tout arrangement visant à placer dans des collections *ex situ* la diversité génétique menacée des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire.

A.4.7. Dans de nombreux pays, des évaluations d'impact sur l'environnement (EIE) doivent être effectuées avant que des activités aboutissant à des changements d'utilisation des terres puissent être approuvées. Dans quelle mesure les EIE menées dans votre pays tiennent-elles compte des effets probables des décisions en matière d'utilisation des terres sur les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées?

- Les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées doivent être considérées dans toutes les EIE
- Les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées sont considérées dans toutes les EIE
- En général, les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées ne sont pas considérées dans les EIE
- Les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées ne sont jamais considérées dans les EIE
- La politique nationale ne nécessite pas que des EIE soient conduites dans le pays
- Autres (préciser)

A.4.8. Dans quelle mesure la politique nationale soutient-elle la conservation des espèces sauvages apparentées de plantes cultivées? (cocher la case la plus appropriée)

- Des politiques nationales spécifiques sont en place pour soutenir la conservation des espèces sauvages apparentées de plantes cultivées
- La politique nationale soutient en général la conservation des espèces sauvages apparentées de plantes cultivées, bien qu'il n'y ait pas de politiques spécifiques
- La politique nationale ne soutient pas la conservation des espèces sauvages apparentées de plantes cultivées
- La politique nationale est en conflit avec les initiatives efforts pour conserver les espèces sauvages apparentées de plantes cultivées
- Autres (préciser)

A.4.9. Veuillez faire part de vos commentaires sur tout changement de politique considéré/promulgué dans votre pays, qui peut affecter la conservation des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire (ex: Inclure la conservation des RPGAA en tant qu'objectif de politique nationale impliquant toutes les parties pour orienter la gestion des zones protégées, en accord avec les règles et réglementations nationales).

A.4.10. Veuillez faire part ci-dessous de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Utilisation des ressources phytogénétiques

Domaine d'activité 9. Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques

Le manque de caractérisation et d'évaluation est cité dans les rapports nationaux comme la principale contrainte à l'utilisation des ressources phytogénétiques dans les programmes de sélection. Cette activité a pour but de d'attribuer une priorité élevée aux programmes de caractérisation et d'évaluation; d'adopter de nouvelles technologies qui peuvent rendre la caractérisation et l'évaluation plus efficaces; et de développer des collections de référence pour les plantes cultivées considérées importantes aux niveaux mondial et national.

A.9.1. Des collections de référence ont-elles été développées dans votre pays pour des plantes cultivées considérées importantes aux niveaux mondial ou national? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.9.2. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez les énumérer dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9.2. Taille et lieu des collections de référence de plantes cultivées.

Plante cultivée/espèce	Date de mise en place	Nombre d'entrées	Lieu(x)

A.9.3. Veuillez indiquer les obstacles existants à la mise en place de collections de référence dans votre pays (cocher la case la plus appropriée)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Manque de ressources financières | <input type="checkbox"/> Personnel n'ayant pas les compétences suffisantes |
| <input type="checkbox"/> Manque d'équipement | <input type="checkbox"/> Manque de soutien politique |
| <input type="checkbox"/> Manque d'accès au matériel génétique nécessaire | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | |

A.9.4. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 10. Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique

L'élargissement de la base génétique des plantes cultivées peut contribuer à leur stabilité et performance. Toutefois, ces efforts sont à long terme, et des bénéfices ne peuvent pas être attendus à court terme. L'élargissement de la base génétique peut comprendre l'introgression de gènes spécifiques ou caractères utiles, ou l'incorporation d'un large éventail de diversité génétique dans des variétés adaptées ou élites.

A.10.1. Les besoins et possibilités d'élargissement de la base génétique ont-ils été évalués dans votre pays et les activités correspondantes ont-elles commencé?

	1995	2001
Oui, priorités établies et activités en cours		
Oui, activités initiales commencées		
Non		

A.10.2. Veuillez énumérer dans le tableau 1 (première page de ce modèle de rapport) tous les programmes/projets apportant un financement et un soutien aux activités de pré-sélection, amélioration génétique et élargissement de la base génétique.

A.10.3. Veuillez énumérer les plantes cultivées, variétés, objectifs et durée des activités de pré-sélection, amélioration génétique et élargissement de la base génétique, regroupés par programme/projet (tout programme/projet énuméré dans le tableau ci-dessous doivent aussi figurer dans le tableau 1).

Tableau 10.1. Espèces cultivées, variétés, objectifs et durée des activités de pré-sélection, amélioration génétique et élargissement de la base génétique, regroupés par programme/projet.

Programme/Projet	Espèce cultivée	Variété	Objectifs	Durée (mois)

A.10.4. Si votre pays est impliqué dans des réseaux internationaux relatifs à des plantes cultivées qui soutiennent les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique, veuillez les énumérer dans le tableau 16.1.

A.10.5. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

--

Domaine d'activité 11. Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées

Les cultures génétiquement uniformes augmentent le risque de vulnérabilité génétique. Cette activité a pour but de suivre la vulnérabilité des cultures, de promouvoir un niveau de diversité génétique plus élevé, à la fois au sein des variétés et entre variétés, ainsi qu'une plus grande diversité d'espèces cultivées.

A.11.1. Y a-t-il eu dans votre pays une évaluation de l'uniformité génétique et de la vulnérabilité des cultures?

OUI / OUI, EN PARTIE / NON (entourer la bonne réponse)

A.11.2. Si une évaluation a été effectuée, veuillez fournir les détails suivants.

Tableau 10.2. Evaluations effectuées dans votre pays sur l'uniformité et de la vulnérabilité génétiques des plantes cultivées

Date de l'évaluation	Plante cultivée	Zone agro-écologique	Niveau d'uniformité génétique identifié (1)

(1) Veuillez préciser: (A) uniformité très élevée; (B) uniformité moyennement élevée; (C) uniformité moyenne; (D) uniformité relativement faible; (E) faible uniformité

A.11.3. Veuillez expliquer quelles mesures sont prises dans votre pays en vue d'encourager la diversification de la production agricole et de favoriser une plus grande diversité dans les plantes cultivées (ex: promouvoir l'utilisation de variétés mélangées et/ou d'une gamme de variétés).

A.11.4. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 12. Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées

Alors qu'un nombre réduit d'espèces fournit une proportion importante des besoins alimentaires mondiaux, des centaines d'autres espèces sont utilisées au niveau local (soit cultivées, soit récoltées dans la nature). Alors que de nombreuses plantes sous-exploitées ont le potentiel d'être plus largement utilisées, les programmes actuels de conservation, recherche et développement ont tendance à les négliger. Cette activité a pour but de développer des stratégies appropriées de conservation et des pratiques durables de gestion des espèces sous-exploitées, en vue d'améliorer les espèces choisies et la commercialisation de ces plantes cultivées sous-exploitées.

A.12.1. Veuillez compléter le tableau 12.1. sur le stade de mise en valeur dans votre pays des plantes cultivées sous-exploitées:

Tableau 12.1. Stade de mise en œuvre des activités liées à la mise en valeur des plantes cultivées sous-exploitées en 1995 et actuellement.

		1995	2001
Déterminer les espèces sous-exploitées potentielles	Activités achevées		
	Activités bien avancées		
	Quelques activités initiées		
	Activités planifiées, mais pas initiées		
	Aucune activité planifiée		
Concevoir et appliquer des pratiques de gestion durable et d'amélioration pour les espèces sous-exploitées choisies	Activités achevées		
	Activités bien avancées		
	Quelques activités initiées		
	Activités planifiées, mais pas initiées		
	Aucune activité planifiée		
Mettre au point des méthodes de traitement post-récolte	Activités achevées		
	Activités bien avancées		
	Quelques activités initiées		
	Activités planifiées, mais pas initiées		
	Aucune activité planifiée		
Mettre au point des méthodes de commercialisation	Activités achevées		
	Activités bien avancées		
	Quelques activités initiées		
	Activités planifiées, mais pas initiées		
	Aucune activité planifiée		

A.12.2. Veuillez indiquer dans quelle mesure le rôle des femmes a été considéré lors du développement de stratégies de gestion de ces plantes cultivées? (cocher la case la plus appropriée)

- Les agricultrices participent toujours pleinement au développement de stratégies relatives aux plantes cultivées sous-exploitées
- Les agricultrices sont enquêtées/consultées afin de connaître leurs perspectives
- Les agricultrices participent en réalisant leur propre recherche sur les plantes cultivées sous-exploitées
- Les perspectives des femmes sont prises en compte, mais les femmes ne sont pas consultées directement
- Les perspectives des femmes ne sont généralement pas prises en compte lors du développement de stratégies relatives aux plantes cultivées sous-exploitées
- Les femmes ne sont normalement pas impliquées dans la culture des espèces sous-exploitées
- Autres (préciser)

A.12.3. Veuillez cocher les institutions suivantes qui ont été impliquées dans le développement de stratégies ou la gestion des plantes cultivées sous-exploitées dans votre pays:

- Réseaux régionaux (préciser)
- Réseaux sur les plantes cultivées (préciser)
- Organisations internationales/régionales (préciser)
- Centres internationaux/régionaux de recherche agricole (préciser)
- Organisations non-gouvernementales/organisations au niveau communautaire (préciser)
- Autres (préciser)

A.12.4. Dans le tableau ci-dessous, veuillez indiquer et faire part de vos commentaires sur les plantes cultivées sous-exploitées qui ont été identifiées comme prioritaires, les initiatives et résultats notables obtenus pour promouvoir ces plantes.

Tableau 12.2. Plantes cultivées sous-exploitées identifiées comme prioritaires pour leur mise en valeur, et résultats obtenus par le biais de leur promotion.

Nom commun de la plante cultivée	Nom scientifique	Institution coordinatrice/ institutions participantes (1)	Activité entreprise pour promouvoir cette plante (2)	Résultats obtenus par le biais de la promotion

(1) Pour distinguer l'institution coordinatrice des institutions participantes, veuillez souligner cette première. (2) Veuillez sélectionner la ou les activités appropriées: (A) Recherche; (B) Distribution de semences; (C) Amélioration de la transformation; (D) Développement du marché; (E) Sensibilisation du public; (F) Changements de politique; (G) Autres (préciser)

A.12.5. Veuillez indiquer dans le tableau 19.1. toute formation (destinée aux femmes et hommes de science, vulgarisateurs et agriculteurs) conduite dans le but de renforcer les capacités pour la mise en œuvre des activités liées aux cultures sous-exploitées.

A.12.6. Veuillez indiquer la principale contrainte à la conservation et à la gestion des plantes cultivées sous-exploitées dans votre pays.

- () Soutien financier insuffisant pour conduire des recherches sur les plantes cultivées sous-exploitées
- () Personnel insuffisant pour soutenir la recherche sur les plantes cultivées sous-exploitées et leur gestion
- () Personnel n'ayant pas les compétences suffisantes pour mettre en œuvre les projets ou recherches relatifs aux plantes cultivées sous-exploitées
- () La conservation des plantes cultivées sous-exploitées n'est pas une priorité nationale
- () Les agriculteurs ne bénéficient pas de mesures incitatives adéquates pour conserver à la ferme les plantes cultivées sous-exploitées
- () Autres (préciser)

A.12.7. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 14. Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"

Sur le marché des produits agricoles, la diversité est remplacée de plus en plus par l'uniformité. Par conséquent, les agriculteurs ont perdu les mesures incitatives au maintien de la diversité des variétés de pays/variétés locales de cultures traditionnelles. Ce domaine d'activités a pour but de stimuler une demande supérieure et des mécanismes de marché plus sûrs pour les variétés de pays/variétés locales et produits agricoles dérivés.

A.14.1. Depuis 1995, des changements se sont-ils produits dans la gamme des variétés cultivées locales disponibles sur le marché?

- La gamme s'est élargie: un nombre plus élevé de variétés cultivées locales est actuellement disponible sur le marché par rapport à 1995
- La gamme est restée à peu près la même: depuis 1995, il n'y a pas eu de variation majeure dans la gamme des variétés cultivées locales disponibles sur le marché
- La gamme s'est rétrécie: un nombre inférieur de variétés cultivées locales est actuellement disponible sur le marché par rapport à 1995
- Les changements, le cas échéant, ne sont pas connus

A.14.2. S'il y a lieu, veuillez énumérer dans le tableau ci-dessous toutes les plantes cultivées dont la gamme de variétés disponibles sur le marché a évolué depuis 1995, et préciser (cocher la case appropriée) si la gamme s'est rétrécie ou élargie.

Tableau 14.1. Liste des plantes cultivées dont la gamme de variétés disponibles sur le marché s'est rétrécie ou élargie depuis 1995.

Espèce cultivée	Gamme de variétés disponibles sur le marché (1)	
	rétrécie	élargie

(1) cocher une case pour chaque espèce

A.14.3. Veuillez sélectionner la réponse ci-dessous qui décrit le mieux la situation dans votre pays:

- Marchés bien établis pour une vaste gamme de plantes cultivées et pour des variétés locales au sein des espèces
- Des marchés ont été mis en place pour certaines plantes cultivées et certaines variétés locales au sein des espèces
- Des tentatives ont été entreprises pour développer des marchés pour les variétés locales de certaines espèces, mais les progrès restent limités
- Aucune tentative pour développer des marchés pour des variétés locales.
- Autres (préciser)

A.14.4. Veuillez faire part de vos commentaires sur les mesures incitatives qui ont été examinées et mises en œuvre dans votre pays (tels que système d'enregistrement pour les variétés niche, étiquetage des produits qui utilisent des variétés non-standard, initiatives dans les écoles, foires), et leur impact pour promouvoir des marchés pour les variétés locales et les produits à forte diversité.

A.14.5. Les mesures qui découragent le commerce de produits à forte biodiversité ont-elles été examinées (ex: monopole de marché imposant l'uniformité)? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.14.6. Veuillez faire part de vos commentaires sur la manière dont agissent dans votre pays les mesures qui découragent le commerce de produits à forte diversité, et comment les surmonter.

A.14.7. Veuillez indiquer la principale contrainte dans votre pays au développement de marchés pour les variétés locales et les produits à forte diversité.

- Soutien financier insuffisant pour conduire des recherches sur comment accroître l'accès au marché
- Personnel insuffisant pour soutenir les recherches sur les marchés
- Personnel n'ayant pas les compétences suffisantes pour mettre en œuvre les projets ou recherches relatifs à la commercialisation de variétés locales et de produits à forte diversité.
- Le développement de marchés pour des variétés locales et des produits à forte diversité n'est pas une priorité nationale
- Autres (préciser)

A.14.8. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Renforcement des institutions et des capacités

Domaine d'activité 15. Mettre en place des programmes nationaux efficaces

Les programmes nationaux constituent la base des initiatives régionales et mondiales sur les ressources phytogénétiques. Ils peuvent aussi constituer la base pour développer un plan pour une stratégie nationale sur les ressources phytogénétiques, avec un équilibre entre activités de conservation *in situ* et *ex situ* et utilisation, les conditions d'accès, le mouvement sécurisé, le partage des avantages et le transfert de technologies. Les programmes nationaux impliquent des représentants du gouvernement, du secteur privé, des organisations au niveau communautaire et des ONG qui entreprennent des activités dans le pays. La forme et la complexité des programmes nationaux varient énormément en fonction, entre autres, de la taille du pays et de ses ressources. Toutefois, les fonctions sus-mentionnées d'un programme national sont considérées nécessaires, qu'il soit opérationnel grâce à l'engagement d'une seule personne servant de point focal, ou par le biais d'une constitution formellement reconnue et d'un comité national. Ce domaine d'activité a pour but de mettre en place les éléments essentiels de programmes nationaux, d'améliorer les liens institutionnels et sectoriels, y compris les initiatives communautaires, et de développer les capacités nationales dans les domaines ayant trait aux aspects techniques, de gestion et politiques.

A.15.1. Une entité institutionnelle (par exemple comité national ou autre) responsable de la planification et de la gestion des RPGAA à l'échelle nationale a-t-elle été établie? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.15.2. En cas de réponse positive à la question précédente, en quelle année a-t-elle été établie?

A.15.3 En cas de réponse positive à la question A.15.1, l'entité institutionnelle a-t-elle été restructurée depuis sa mise en place? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.15.4. En cas de réponse positive à la question précédente, en quelle année la restructuration a-t-elle eu lieu?

A.15.5. S'il y a lieu, veuillez fournir le nom de l'entité institutionnelle, le nom du ministère de tutelle et une brève description des principaux objectifs actuels.

Nom de l'entité institutionnelle:

Ministère de tutelle:

Brève description des principaux objectifs:

A.15.6. Veuillez marquer parmi les catégories suivantes celles qui font partie de l'entité institutionnelle responsable de la planification et de la gestion des RPGAA au niveau national:

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Agriculteurs | <input type="checkbox"/> Sélectionneurs | <input type="checkbox"/> Secteur privé |
| <input type="checkbox"/> ONG | <input type="checkbox"/> Universités | <input type="checkbox"/> Banque(s) de gènes nationale(s) |
| <input type="checkbox"/> Organisations au niveau communautaire | <input type="checkbox"/> Ministère de l'agriculture | <input type="checkbox"/> Ministère de l'environnement |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | |

A.15.7. Avec quelle fréquence l'entité responsable de la planification et de la gestion des RPGAA au niveau national se réunit-elle?

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Annuellement | <input type="checkbox"/> Deux fois par an | <input type="checkbox"/> Quatre fois par an |
| <input type="checkbox"/> Tous les deux ans | <input type="checkbox"/> Tous les trois ans | <input type="checkbox"/> Pas de calendrier régulier |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | |

A.15.8. Veuillez indiquer la date de la dernière réunion de l'entité (jj/mm/aa).

A.15.9. Un/une stratégie/plan/programme pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA existe-t-il/elle dans votre pays?
OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.15.10. En cas de réponse positive à la question précédente, en quelle année a-t-il/elle été établi(e)?

A.15.11. S'il y a lieu, veuillez préciser le cadre juridique qui régleme l'établissement du/de la stratégie/plan/programme pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA

A.15.12. Le cas échéant, a-t-il été restructuré depuis sa mise en place? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.15.13. En cas de réponse positive à la question précédente, en quelle année la restructuration a-t-elle eu lieu?

A.15.14. S'il y a lieu, veuillez fournir une brève description des principaux objectifs.

A.15.15. Les domaines d'activités prioritaires du Plan d'action mondial sont-ils inclus dans le/la stratégie/plan/programme national(e)?
OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.15.16. L'ordre des priorités des objectifs du/de la stratégie/plan/programme national(e) pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA tient-il compte des domaines d'activités prioritaires du PAM? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.15.17. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez fournir, s'il y a lieu, l'ordre de priorité des domaines d'activités du PAM, tels qu'ils figurent dans votre stratégie/plan/programme national(e) pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA en 1995 et en 2001.

Tableau 15.1. Ordre de priorité des domaines d'activités du PAM, tels qu'ils figurent dans votre stratégie/plan/programme national(e) pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA en 1995 et en 2001.

Domaine d'activités prioritaire du PAM	Niveau de priorité (1)	
	1995	2001
1. Recenser et inventorier les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
2. Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
3. Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles		
4. Promouvoir la conservation <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire		
5. Entretenir les collections <i>ex situ</i> existantes		
6. Régénérer les entrées <i>ex situ</i> menacées		
7. Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
8. Renforcer les activités de conservation <i>ex situ</i>		
9. Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques		
10. Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique		
11. Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées		
12. Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées		
13. Soutenir la production et la distribution de semences		
14. Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"		
15. Mettre en place des programmes nationaux efficaces		
16. Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
17. Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
18. Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
19. Etendre et améliorer l'enseignement et la formation		
20. Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		

(1) Classement: 1 (priorité élevée); 2 (priorité moyenne); 3 (priorité basse).

A.15.18. Veuillez énumérer dans le tableau ci-dessous tous les domaines d'activité prioritaires du PAM qui ne sont pas couverts par le/la stratégie/plan/programme national(e) pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA et expliquer brièvement la ou les raisons de leur exclusion.

Tableau 15.2. Domaines d'activité prioritaires du PAM non couverts par le/la stratégie/plan/programme national(e) pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA.

Domaine d'activités prioritaire du PAM non couvert par le/la stratégie/plan/programme national(e) ou des projets pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA (1)	Raison(s) de l'exclusion du/de la stratégie/plan/programme national(e) ou des projets pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA

(1) **1.** Recenser et inventorier les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **2.** Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **3.** Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles; **4.** Promouvoir la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire; **5.** Entretenir les collections *ex situ* existantes; **6.** Régénérer les entrées *ex situ* menacées; **7.** Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **8.** Renforcer les activités de conservation *ex situ*; **9.** Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phylogénétiques; **10.** Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique; **11.** Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées; **12.** Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées; **13.** Soutenir la production et la distribution de semences; **14.** Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"; **15.** Mettre en place des programmes nationaux efficaces; **16.** Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **17.** Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **18.** Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **19.** Etendre et améliorer l'enseignement et la formation; **20.** Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

A.15.19. S'il y a lieu, veuillez fournir (ou mettre à jour) la date de nomination, le titre, le nom et la fonction du point focal national pour la mise en œuvre du PAM, ainsi que le nom et l'adresse complète (y compris téléphone, télécopie, courrier électronique, etc.) de l'institution à laquelle elle/il appartient.

Tableau 15.3. Point focal national pour la mise en œuvre du PAM

Date de nomination	Titre	Nom de famille	Prénom	Fonction au sein de l'institution	Nom et adresse complète de l'institution

A.15.20. Quels mécanismes existent dans votre pays pour promouvoir la coordination entre les programmes portant sur les ressources génétiques des plantes cultivées, forestières et animales (veuillez cocher les mécanismes existants parmi la liste suivante)

- Un comité national pour les ressources phytogénétiques qui coordonne les ressources génétiques des plantes cultivées, forestières et animales
- Des réunions régulières entre parties responsables des ressources génétiques des plantes cultivées, forestières et animales
- La même institution est responsable de la gestion de toutes ces ressources génétiques
- La politique nationale promeut la coordination entre institutions responsables de ces différentes ressources génétiques
- Coordination informelle entre les programmes responsables de ces différentes ressources génétiques
- En général, pas de coordination entre ressources génétiques des plantes cultivées, forestières et animales
- Coordination entre ressources génétiques forestières et des plantes cultivées, mais pas avec les ressources génétiques animales
- Autres (préciser)

A.15.21. Pour chacun des sujets suivants, veuillez compléter/mettre à jour le tableau ci-dessous en précisant le nom du texte juridique et, le cas échéant, son statut actuel (adopté, projet de loi ou projet).

Tableau 15.4. Lois proposées/adoptées sur les semences et les RPGAA.

Sujet		Nom du texte juridique (1)	Adopté	Projet de loi	Projet
Contrôle de la qualité des semences, certification					
Protection des plantes	Quarantaine, contrôle des pesticides				
	Biosécurité				
Protection des obtentions végétales					
Lois des brevets (2)					
Accès aux RPGAA					
Conservation des RPGAA					
Droits des agriculteurs					

(1) Si adopté, veuillez indiquer l'année

(2) Seulement si les variétés sont protégeables par brevet

A.15.22. Si la législation semencière est en vigueur, couvre-t-elle aussi le matériel propagé végétativement?

OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.15.23. Veuillez préciser le ou les systèmes adoptés par votre pays pour la protection droits des obtenteurs conformément à l'Accord sur les ADPIC.

- brevets
- Acte 1978 de la Convention UPOV
- Acte 1991 de la Convention UPOV
- Système *sui generis* autre que l'UPOV
- aucun

A.15.24. Le pays est-il affilié à l'Association internationale des essais de semences (ISTA)? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.15.25. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 16. Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Les réseaux constituent des plates-formes importantes pour les activités ayant trait au partage de l'information, au transfert de technologies, au partage des responsabilités pour les activités de collecte, conservation, distribution, évaluation, amélioration génétique et utilisation du matériel génétique. Les réseaux peuvent promouvoir l'échange de matériel selon des termes agréés mutuellement et aussi aider à définir des priorités régionales et ayant trait à certaines plantes cultivées. Cette activité a pour but de renforcer les réseaux régionaux, les réseaux liés à des plantes cultivées et les réseaux thématiques en place; d'établir de nouveaux réseaux selon les besoins, et de faciliter et promouvoir la participation des pays à ces réseaux.

A.16.1. Veuillez mentionner le nom complet et l'abréviation de tous les réseaux sur les RPGAA dont votre pays est membre actif, préciser l'institution participante et le point focal national pour le réseau et indiquer, le cas échéant, si leur étendue est mondiale ou régionale.

Tableau 16.1. Réseaux sur les RPGAA auxquels votre pays participe activement.

Réseau: nom complet et abréviation	Etendue (1)	Activité principale	Institution(s) participante(s)	Point focal national pour le réseau (2)

(1) A = international, B= régional

(2) Nom et adresse complète (y compris téléphone, télécopie, courrier électronique)

A.16.2. Votre gouvernement a-t-il apporté un soutien aux activités de réseaux entre 1995 et 2001? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.16.3. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez indiquer le type de soutien que votre gouvernement a apporté aux réseaux:

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Soutien financier direct par l'intermédiaire des cotisations | <input type="checkbox"/> Frais de voyage pour participer aux réunions |
| <input type="checkbox"/> Expertise technique lors d'activités communes | <input type="checkbox"/> Organisation et hébergement de réunions de réseaux |
| <input type="checkbox"/> Infrastructure institutionnelle pour participer à des activités conjointes | <input type="checkbox"/> Frais de publication |
| <input type="checkbox"/> Soutien aux activités de gestion de l'information | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | |

A.16.4. Dans le tableau 1, veuillez énumérer tout projet développé depuis 1995 auquel participe votre pays dans le contexte des activités d'un réseau mentionné dans le tableau 16.1.

A.16.5. Dans le tableau ci-dessous, veuillez énumérer toute publication (à l'exception des comptes rendus de réunions) parue depuis 1995 dans le contexte des activités d'un réseau mentionné dans le tableau 16.1., auxquelles votre pays a activement contribué.

Tableau 16.2. Publications parues depuis 1995 dans le contexte des activités de réseaux sur les RPGAA

Titre et année de la publication	Référence bibliographique	Réseau sur les RPGAA

A.16.6. Veuillez indiquer ci-dessous toute formation dispensée dans votre pays depuis 1995 par le biais d'un réseau sur les RPGAA.

Tableau 16.3. Formation dispensée dans votre pays depuis 1995 dans le contexte des activités de réseaux sur les RPGAA

Date du programme de formation (mois/année)	Sujet de la formation	Nombre de personnes du pays ayant suivi la formation	Réseaux sur les RPGAA ayant parrainé la formation	Le cas échéant, type de soutien apporté par le pays

A.16.7. Veuillez indiquer toute activité conjointe depuis 1995 menée en collaboration entre votre pays et tout réseau sur les RPGAA.

Tableau 16.4. Activités conjointes depuis 1995 menées en collaboration entre votre pays et tout réseau sur les RPGAA

Dates de coopération	Domaine de coopération	Institut national participant	Pays qui collaborent	Réseaux sur les RPGAA affiliés

A.16.8. Veuillez cocher la ou les options ci-dessous qui décrivent les avantages dont bénéficie votre pays par le biais des réseaux sur les RPGAA.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Transfert de technologies | <input type="checkbox"/> Echange de matériel génétique |
| <input type="checkbox"/> Accès à des ressources financières par le biais de la participation des projets du réseau | <input type="checkbox"/> Echange d'expertise technique |
| <input type="checkbox"/> Formation pour les scientifiques du programme national | <input type="checkbox"/> Accès amélioré aux marchés pour les produits dérivés des RPGAA |
| <input type="checkbox"/> Echange d'information | <input type="checkbox"/> Accès à des outils de recherche avancés |
| <input type="checkbox"/> Meilleure sensibilisation politique sur les RPGAA | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | |

A.16.9. Veuillez mentionner toute suggestion pour améliorer l'efficacité des réseaux sur les RPGAA.

A.16.10. Veuillez identifier, le cas échéant, les principales contraintes à votre participation efficace aux réseaux régionaux et/ou internationaux sur les RPGAA.

- Manque de ressources financières
- les réseaux sont mal gérés et inefficaces
- Les avantages de la participation aux réseaux ne sont pas nets
- Pas de contraintes
- Autres (préciser)
- Les réseaux ne sont pas une priorité
- Les politiques nationales limitent les possibilités du pays de partager du matériel génétique
- Les relations bilatérales sont plus productives que les multilatérales

A.16.11. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 17. Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La documentation des RPGAA est globalement insuffisante, notamment pour les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et les ressources génétiques à la ferme (collections *in situ*). Alors que des descripteurs minimums pour passeport, caractérisation, évaluation et gestion existent pour de nombreuses collections dans des bases de données dispersées et difficiles à contacter, une approche plus intégrée pour la gestion de l'information sur les RPGAA capable de traiter des informations plus détaillées sur la collecte et la description (y compris les utilisations, les connaissances des agriculteurs et communautés autochtones, les descripteurs biochimiques et moléculaires) peuvent renforcer la conservation et l'utilisation. Cette activité a pour but de rassembler l'information dans une forme utilisable, d'utiliser des méthodologies, bases de données et protocoles efficaces, de développer des systèmes de documentation efficaces dans les banques de gènes et autres activités sur les ressources phylogénétiques, de mettre en place des ou renforcer les réseaux mondiaux, régionaux et relatifs à des plantes cultivées pour la gestion et l'échange de données (y compris l'échange et l'accès électroniques), et de former le personnel pour accomplir ces tâches.

Veillez noter que les questions sous ce domaine d'activité prioritaire sont aussi incluses dans les parties B (banques de gènes) et C (agences responsables des semences) du modèle de rapport.

A.17.1. Veuillez énumérer les systèmes d'information actuellement utilisés pour la gestion des données sur les RPGAA et/ou les stocks de semences, préciser leurs caractéristiques, fonctions et niveau d'utilisation, en utilisant le tableau ci-dessous.

Tableau 17.1. Systèmes d'information utilisés actuellement pour la gestion des données sur les RPGAA et/ou les stocks de semences, leurs caractéristiques, fonctions et utilisation.

Système d'information (abréviation et nom complet)	Date de dernière version	Plate-forme utilisée pour son dévelop- pement	Système à utilisateur unique/ utilisateurs multiples (1)	Possibilité de mise à jour à distance (2)	Système mono/ multi- plantes (3)	Institutions utilisatrices (4)	Type et taille des données gérées				Commentaires
							Conser- vation <i>in situ</i>	Collections <i>ex situ</i>		Inventaire des stocks de semences de variétés/variétés locales (7)	
								Passe- port (5)	C/E (5) (6)		

(1) Préciser si le système peut être utilisé par un seul (type **S**) ou plusieurs utilisateurs (type **M**) pour l'entrée et la mise à jour des données

(2) Cocher la case si les fonctions du système permettent la mise à jour à distance des données

(3) Préciser si le système peut être utilisé pour traiter l'information sur une seule plante cultivée (type **S**) ou sur toute plante cultivée (type **M**)

(4) Enumérer toutes les institutions qui utilisent actuellement le système. Utiliser une ligne séparée pour chaque institution, et compléter les colonnes restantes sur la droite.

(5) Mentionner le nombre total d'entrées documentées

(6) C/E est une abréviation pour caractérisation et/ou évaluation

(7) Cocher la case si le système d'information comprend une base de données sur les inventaires de stocks de semences de variétés/variétés locales pour les situations d'urgence.

A.17.2. Veuillez indiquer dans le tableau 19.1. le nombre de femmes et hommes formés, le type et le niveau des formations dispensées dans votre pays depuis 1995 sur la documentation et l'information des ressources phytogénétiques.

A.17.3. Votre pays a-t-il accès aux bases de données internationales sur les ressources phytogénétiques (ex: *WIEWS*; *SINGER*; *IPGRI DGC*; etc.)?
OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.17.4. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez énumérer les bases de données internationales sur les ressources phytogénétiques régulièrement visitées, et préciser avec quelle fréquence.

Tableau 17.2. Bases de données internationales sur les ressources phytogénétiques régulièrement visitées, et fréquence d'utilisation.

Base de données internationale sur les ressources phytogénétiques	Fréquence des visites (1)	Date de dernière visite

(1) Estimer le nombre de visites annuelles au cours des cinq dernières années.

A.17.5. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 18. Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

L'érosion des ressources phylogénétiques peut se produire dans les collections *ex situ*, dans les champs des agriculteurs et dans la nature. Toutefois, aucun mécanisme formel existe pour surveiller les situations qui menacent les ressources phylogénétiques, rassembler l'information et mener des actions appropriées. Ce domaine d'activités a pour but de déterminer les causes sous-jacentes à l'érosion génétique, encourager la surveillance aux niveaux national, régional et mondial, et mettre en place des mécanismes en vue de s'assurer que l'information est transférée aux points appropriés, désignés comme responsable de l'analyse, de la coordination et de l'action.

A.18.1. Dans le tableau ci-dessous, veuillez cocher les cases appropriées pour indiquer s'il existe des mécanismes adéquats dans votre pays pour surveiller les menaces d'érosion génétique dans les zones de conservation *in situ* et/ou dans les collections *ex situ*, ainsi que pour prendre les mesures en vue de les prévenir.

Tableau 18.1. Surveillance des menaces d'érosion génétique dans les zones de conservation *in situ* et dans les collections *ex situ*.

	<i>In situ</i>	<i>Ex situ</i>
Les menaces pouvant toucher les RPGAA sont surveillées régulièrement et les mesures nécessaires peuvent être prises		
Les menaces pouvant toucher les RPGAA sont parfois surveillées, et des actions préventives sont possibles		
Les menaces pouvant toucher les RPGAA ne font l'objet d'aucun mécanisme de surveillance, et il n'y a pas de mécanisme en place pour prévenir l'érosion génétique		
Autres (préciser)		

A.18.2. S'il existe des mécanismes de surveillance, veuillez cocher ceux en place et utilisés dans votre pays pour surveiller les ressources génétiques.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Enquêtes et inventaires sur les aspects fonciers | <input type="checkbox"/> Surveillance des rapports sur l'évolution de l'utilisation des terres |
| <input type="checkbox"/> Evaluations de l'impact sur l'environnement | <input type="checkbox"/> Système de surveillance des banques de gènes |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | |

A.18.3. Existe-t-il un point focal désigné pour rassembler les informations concernant les menaces d'érosion génétique et pour communiquer ces dernières aux organismes pertinents devant prendre les mesures nécessaires? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.18.4. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez fournir dans le tableau ci-dessous le titre, le nom et la fonction de cette personne.

Tableau 18.2. Point focal national pour collecter et rapporter l'information sur les menaces d'érosion génétique.

Date de nomination	Titre	Nom de famille	Prénom	Fonction	Nom et adresse complète de l'institution (1)

(1) Y compris téléphone, télécopie et courrier électronique

A.18.5. S'il y a lieu, veuillez énumérer toutes les institutions/organisations impliquées dans la surveillance des menaces d'érosion génétique.

Tableau 18.4. Institutions/organisations impliquées dans la surveillance des menaces d'érosion génétique.

Nom de l'institution et adresse complète (1)	Nom du contact (1)	Rôle joué dans la surveillance des menaces d'érosion génétique

(1) Y compris téléphone, télécopie et courrier électronique

A.18.6. Le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (*WIEWS*) a récemment fait l'objet d'une évaluation*. En supposant que les recommandations issues de cet examen soient mises en œuvre, votre pays serait-il disposé à le considérer comme un système d'alerte rapide approprié pour la surveillance des pertes de RPGAA, et à fournir les rapports et informations nécessaires à *WIEWS*?

OUI / NON (entourer la bonne réponse)

A.18.7. Veuillez préciser dans le cadre ci-dessous votre réponse à la question précédente.

* L'évaluation de *WIEWS* peut être consultée sur WWW.fao.org/ag/cgrfa/docs8.htm (document 8/99/inf.5)

A.18.8. Veuillez cocher les contraintes rencontrées dans votre pays pour la surveillance de l'érosion génétique.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Manque de ressources financières | <input type="checkbox"/> Personnel n'ayant pas les compétences nécessaires |
| <input type="checkbox"/> La surveillance de l'érosion génétique n'est pas une priorité dans le pays | <input type="checkbox"/> Technologies requises non disponibles |
| <input type="checkbox"/> Il n'existe pas de contrainte majeure | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | |

A.18.9. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 19. Etendre et améliorer l'enseignement et la formation

L'importance de la formation pour atteindre une amélioration durable des RPGAA est largement acceptée. Dans de nombreux pays en développement, il y a encore une pénurie en personnel bien formé à virtuellement tous les niveaux et dans toutes les disciplines scientifiques et techniques. Cette activité a pour but de développer les capacités régionales pour la formation supérieure; de développer des formations de courte durée dans les domaines prioritaires; d'encourager l'accès à la formation à l'étranger pour les pays ne disposant pas de capacités nationales suffisantes; et d'inclure les RPGAA dans les cours et programmes éducatifs existants dans le domaine de la biologie.

A.19.1. Veuillez cocher les cases qui décrivent le mieux l'éducation et la formation sur les RPGAA dans votre pays (cocher une seule case)

- Il existe une stratégie pour l'éducation et la formation sur les RPGAA et elle mise en œuvre de façon satisfaisante
- Il existe une stratégie pour l'éducation et la formation sur les RPGAA, mais elle n'est pas mise en œuvre de façon satisfaisante
- Il n'existe pas de stratégie pour l'éducation et la formation sur les RPGAA, mais une proportion satisfaisante de notre personnel participe à des programmes de formation
- Il n'existe pas de stratégie pour l'éducation et la formation sur les RPGAA et une faible proportion de notre personnel suit des formations sur les RPGAA
- Autres (préciser)

A.19.2. Si vous avez une stratégie de formation et d'éducation, veuillez indiquer l'année de sa mise en place?

A.19.3. Quelles sont les opportunités de formation universitaire dans la région dans les domaines relatifs à la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques? Veuillez cocher les cases appropriées.

- Il existe suffisamment d'opportunités de formation de niveau universitaire dans la région
- Il existe quelques opportunités de formation de niveau universitaire, mais elles ne sont pas suffisantes pour couvrir nos besoins
- Il n'existe pas d'opportunité de formation de niveau universitaire dans la région, et personne du programme national n'a participé à des cours universitaires à l'extérieur de la région
- Il n'existe pas d'opportunité de formation de niveau universitaire dans la région, mais le personnel du programme national a participé à des cours universitaires à l'extérieur de la région
- Autres (préciser)

A.19.4. Quelles sont les opportunités de formation de courte durée dans la région sur les sujets prioritaires ayant trait à la conservation et à l'utilisation des ressources phytogénétiques?

- () Il existe suffisamment d'opportunités de formation de courte durée dans la région
 () Il existe quelques opportunités de formation de courte durée dans la région, mais elles ne sont pas suffisantes pour couvrir nos besoins
 () Il n'existe pas d'opportunité de formation de courte durée dans la région, et personne du programme national n'a participé à aucun cours à l'extérieur de la région
 () Il n'existe pas d'opportunité de formation de courte durée dans la région, mais le personnel du programme national a participé à des formations de courte durée à l'extérieur de la région
 () Autres (préciser)

A.19.5. Veuillez énumérer toute activité de formation conduite dans le cadre de la stratégie de développement des capacités, en conformité avec les domaines d'activité prioritaires du PAM, et suivie par le personnel du programme national depuis 1995.

Tableau 19.1. Activités de formation conduites dans le cadre de la stratégie de développement des capacités, en conformité avec les domaines d'activité prioritaires du PAM, et suivies par le personnel du programme national.

Date	Institution organisatrice	Titre du cours	Domaine d'activités prioritaire du PAM couvert (1)	Durée	Type de cours (2)	Nombre d'experts formés

(1) **1.** Recenser et inventorier les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **2.** Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **3.** Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles; **4.** Promouvoir la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire; **5.** Entretenir les collections *ex situ* existantes; **6.** Régénérer les entrées *ex situ* menacées; **7.** Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **8.** Renforcer les activités de conservation *ex situ*; **9.** Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques; **10.** Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique; **11.** Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées; **12.** Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées; **13.** Soutenir la production et la distribution de semences; **14.** Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"; **15.** Mettre en place des programmes nationaux efficaces; **16.** Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **17.** Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **18.** Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **19.** Étendre et améliorer l'enseignement et la formation; **20.** Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

(2) ex: atelier; symposium; formation de courte durée; séminaire; cours académique; doctorat (PhD); maîtrise (MSc); etc.

A.19.6. Les sujets relatifs aux ressources phytogénétiques ont-ils été inclus dans les divers programmes universitaires en sciences biologiques dispensés dans votre pays? (cocher la case qui décrit le mieux la situation dans votre pays)

- Les sujets relatifs aux ressources phytogénétiques ont été inclus dans tous les programmes universitaires du pays portant sur les sciences biologiques
- Les sujets relatifs aux ressources phytogénétiques ont été inclus dans certains programmes universitaires du pays portant sur les sciences biologiques
- Les sujets relatifs aux ressources phytogénétiques n'ont été inclus dans aucun programme universitaire du pays portant sur les sciences biologiques
- Notre stratégie a été de créer de nouveaux programmes relatifs aux ressources phytogénétiques plutôt que d'intégrer les ressources phytogénétiques aux programmes existants sur les sciences biologiques
- Autres (préciser)

A.19.7. Veuillez indiquer les principaux obstacles à la formation dans votre pays sur les ressources phytogénétiques (cocher toutes les cases appropriées)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Manque de ressources financières appropriées | <input type="checkbox"/> Manque de matériel de formation ayant trait aux ressources phytogénétiques |
| <input type="checkbox"/> Manque de formations de courte durée sur les principaux sujets relatifs aux ressources phytogénétiques | <input type="checkbox"/> Des programmes de formation existent, mais leur qualité mérite d'être améliorée |
| <input type="checkbox"/> Manque de formateurs pour dispenser les cours | <input type="checkbox"/> Connaissance réduite des besoins en formation dans le pays |
| <input type="checkbox"/> Pas d'obstacle sérieux à la formation sur les ressources phytogénétiques | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | |

A.19.8. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 20. Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La capacité de communiquer avec les cibles stratégiques sur l'impact des activités ayant trait aux ressources génétiques est un aspect critique de tout programme de conservation. Cette activité a pour but de soutenir des mécanismes, notamment dans les pays en développement, visant à coordonner les activités de sensibilisation à tous les niveaux.

A.20.1. Veuillez cocher une case ci-dessous sur la base des activités conduites dans votre pays en matière de sensibilisation du public sur les questions relatives aux RPGAA

- Fort développement, avec de nombreuses activités de sensibilisation du public à différents niveaux sur les ressources phylogénétiques
 Activités de sensibilisation limitées
 Pas d'activité de sensibilisation

A.20.2. Parmi les activités suivantes, lesquelles ont été entreprises depuis 1995 par les programmes de sensibilisation du public?

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Interviews avec la presse | <input type="checkbox"/> Production télévisée | <input type="checkbox"/> Production radiophonique |
| <input type="checkbox"/> "Foire à la diversité" | <input type="checkbox"/> Activités à l'attention des décideurs politiques | <input type="checkbox"/> Formation et développement des capacités en sensibilisation du public à l'attention du personnel du programme national |
| <input type="checkbox"/> Production de rapports annuels | <input type="checkbox"/> Production de publications d'intérêt général | <input type="checkbox"/> Education dans les écoles sur les question environnementales |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | |

A.20.3. Veuillez cocher les produits suivants de sensibilisation du public, que vous avez produit depuis 1995 (cocher les cases appropriées)

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Rapports annuels | <input type="checkbox"/> Notes factuelles | <input type="checkbox"/> Lettres d'information | <input type="checkbox"/> Programmes télévisés |
| <input type="checkbox"/> Programmes radio | <input type="checkbox"/> Panneaux d'exposition | <input type="checkbox"/> Vidéos | |
| <input type="checkbox"/> Magazines (préciser les titres et numéros/années) | | | |
| <input type="checkbox"/> Site web (préciser l'adresse web) | | | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | | |

A.20.4. Dans votre pays, les activités de sensibilisation du public sont coordonnées par:

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Le programme national pour les ressources phytogénétiques | <input type="checkbox"/> Le point focal national pour la mise en œuvre du PAM | <input type="checkbox"/> Le point focal pour la sensibilisation du public |
| <input type="checkbox"/> Le comité national pour les ressources phytogénétiques | <input type="checkbox"/> Une organisation leader assumant la responsabilité de (préciser ci-dessous) | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | |

A.20.5. Veuillez énumérer, le cas échéant, les ONG et/ou personnalités connues impliquées dans les activités de sensibilisation du public.

A.20.6. Veuillez cocher les audiences cible des campagnes de sensibilisation du public visant à promouvoir la compréhension des activités relatives aux RPGAA.

- | | | | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Décideurs politiques | <input type="checkbox"/> Scientifiques | <input type="checkbox"/> Agents de vulgarisation | <input type="checkbox"/> Agriculteurs | <input type="checkbox"/> Elèves | <input type="checkbox"/> Grand public |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | | | | |

A.20.7. Veuillez cocher les sujets traités par les campagnes de sensibilisation du public

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> L'importance des RPGAA en tant que partie de la diversité biologique | <input type="checkbox"/> Le rôle des agriculteurs | <input type="checkbox"/> Conservation <i>in situ</i> |
| <input type="checkbox"/> conservation <i>ex situ</i> | <input type="checkbox"/> politique nationale | |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | |

A.20.8. Veuillez cocher les médias utilisés dans votre pays pour les activités de sensibilisation du public aux RPGAA

- | | | | | |
|--|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> radio | <input type="checkbox"/> journaux | <input type="checkbox"/> cours | <input type="checkbox"/> télévision | <input type="checkbox"/> séminaires/programmes scolaires |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | | | | |

A.20.9. Veuillez énumérer dans le tableau ci-dessous les organisations régionales ou internationales qui apportent un soutien à votre pays en matière d'activités de sensibilisation du public aux RPGAA.

Tableau 20.1. Organisations apportant un soutien à votre pays en matière d'activités de sensibilisation du public aux RPGAA.

Organisation	Type de soutien aux activités de sensibilisation du public aux RPGAA (1)

(1) ex: aide financière, aide technique, publications, brochures, etc.

A.20.10. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

PARTIE B**MODELE de RAPPORT pour le SUIVI de la MISE EN OEUVRE du PLAN D’ACTION MONDIAL (PAM) pour la CONSERVATION et l’UTILISATION DURABLE des RESSOURCES PHYTOGENETIQUES pour l’ALIMENTATION et l’AGRICULTURE (RPGAA)**

Ce modèle de rapport doit être adressé à, et complété par toute institution de votre pays ayant une responsabilité dans les domaines de la conservation *ex situ*, de la caractérisation et de l’évaluation du matériel génétique. Veuillez vous assurer qu’il est complété par la ou les personnes/ institutions compétentes. Merci au nom de tous ceux qui participent et contribuent à ce processus de suivi et de ceux qui bénéficieront des connaissances qui en découleront.

Pays :
Titre et nom de la personne qui a complété le modèle de rapport :
Fonction :
Institut :
Nom de la banque de gènes (si différent de celui de l’institut) :
Date à laquelle vous avez complété le modèle de rapport :

Veillez retourner le modèle de rapport dûment complété au point focal national pour la mise en œuvre du PAM

1. Programmes et/ou projets concernant les domaines d'activité prioritaires du PAM

1.1. Veuillez indiquer les programmes et projets relatifs aux RPGAA actuellement en cours avec la participation de votre institution touchant aux domaines d'activité prioritaires 5-9 et 17 du PAM. Veuillez préciser leur statut opérationnel actuel, leur cible géographique, l'institution responsable/en charge de l'exécution, le budget total et la devise correspondante, la source de financement, la date de début et de fin, et quels domaines d'activité prioritaires du PAM sont concernés.

Tableau 1.B. Programmes et projets relatifs aux RPGAA concernant les domaines d'activité prioritaires du PAM*

Programme/projet relatif aux RPGAA	Statut (1)	Cible géographique (2)	Institution responsable/en charge de l'exécution	Budget total (3)	Source de financement	Date		Domaines d'activité prioritaires du PAM concernés (4)
						Début	Fin	

(1) P=proposé; A=approuvé; O=en cours; C=terminé; autres (préciser); (2) N=national; R=régional; I=international; autres (préciser); (3) Préciser la devise.

(4) Compléter cette colonne uniquement avec le numéro de la ou des activités correspondantes. **1.** Recenser et inventorier les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **2.** Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **3.** Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles; **4.** Promouvoir la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire; **5.** Entretenir les collections *ex situ* existantes; **6.** Régénérer les entrées *ex situ* menacées; **7.** Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **8.** Renforcer les activités de conservation *ex situ*; **9.** Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques; **10.** Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique; **11.** Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées; **12.** Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées; **13.** Soutenir la production et la distribution de semences; **14.** Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"; **15.** Mettre en place des programmes nationaux efficaces; **16.** Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **17.** Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **18.** Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **19.** Etendre et améliorer l'enseignement et la formation; **20.** Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

* Tous les tableaux peuvent être ajustés en ajoutant ou supprimant des lignes, selon besoins. Tout changement de la structure des tableaux, notamment l'ajout de nouvelles colonnes, doit être évité.

Conservation *ex situ*

Domaine d'activité 5. Entretenir les collections *ex situ* existantes

Au cours des 20 dernières années, le nombre de collections *ex situ* et de banques de gènes a augmenté rapidement. Toutefois, nombre de ces banques de gènes sont confrontées à des difficultés pour maintenir ces collections. L'absence de conservation à long terme ou de méthodes de conservation alternatives, la conservation d'entrées en dessous des normes acceptées pour les banques de gènes, le nombre excessif de duplicata des même entrées, le manque de coordination entre banques de gènes, et le manque de financement continu sont les raisons expliquant pourquoi la durabilité de ces collections est menacée.

B.5.1. Changements des budgets annuels, de personnel et du nombre d'espèces et entrées de la collection *ex situ* de votre banque de gènes. Veuillez compléter le tableau ci-dessous.

Tableau 5.1. Budget annuel, personnel et nombre d'espèces et entrées de la collection *ex situ* en 1995-2001.

Activités de conservation <i>ex situ</i>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Devise
Budget (source interne)								
Budget (source externe, ex: programmes de coopération)								
Cadres								-----
Personnel non-cadre								-----
Nombre total d'espèces conservées								-----
Nombre total d'entrées conservées								-----

B.5.2. Veuillez énumérer (mettre à jour) toutes les espèces, le nombre total d'entrées et les méthodes utilisées actuellement pour stocker chaque espèce dans votre banque de gènes. Pour chaque espèce et méthode, veuillez préciser le nombre total et le statut des entrées stockées, le nombre total d'entrées devant être actuellement régénérées, le nombre d'entrées dupliquées dans d'autres banques de gènes et le nom des banques de gènes détenant ces duplicata. Compte tenu des conditions actuelles de conservation, veuillez estimer le risque d'érosion génétique au cours du stockage.

Tableau 5.2. Matériel génétique détenu dans les collections *ex situ*, regroupé par espèce et méthode de stockage, et estimation du risque d'érosion génétique.

Espèce	Nombre total d'entrées stockées	Méthode de stockage ¹	Nombre d'entrées ²	Statut de l'échantillon ³	Nombre d'entrées devant être régénérées	Nombre d'entrées dupliquées dans d'autres banques de gènes	Banque de gènes détenant les duplicata ⁴	Estimation du risque d'érosion génétique ⁵

B.5.3. Les capacités pour surveiller la diversité génétique des collections existent-elles dans votre institut?

OUI / OUI, EN PARTIE / NON (entourer la bonne réponse)

B.5.4. Les collections sont-elles surveillées régulièrement? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

¹ ST (court terme - semences); MT (moyen terme - semences); LT (long terme - semences); FV (champ – matériel végétatif); IV (*In vitro* – culture de tissus); CP (cryopréservation)

² Nombre d'entrées stockées selon les méthodes de stockage spécifiées

³ WS = sauvage (descripteur multi-espèces 1 FAO/IPGRI pour les données passeport); WE = adventice (descripteur multi-espèces 2 FAO/IPGRI pour les données passeport); LR = cultivar/variété locale traditionnel (descripteur multi-espèces 3 FAO/IPGRI pour les données passeport); BL = lignée de sélectionneur (descripteur multi-espèces 4 FAO/IPGRI pour les données passeport); AC = cultivar avancé (descripteur multi-espèces 5 FAO/IPGRI pour les données passeport); IF = forme introgressée; GS = stock génétique; CU = cultivé; MT = mutant; OL = cultivar ancien.

⁴ Fournir le code institution attribué par WIEWS pour la banque de gènes détenant les duplicata des entrées mentionnées dans la colonne précédente.

⁵ Scores: 0 – aucun risque; 1 – risque faible; 2 – risque faible à moyen; 3 – risque moyen; 4 – risque moyen à élevé; 5 – risque élevé.

B.5.5. Les capacités pour surveiller la viabilité des collections existent-elles dans votre institut?
OUI / EN PARTIE / NON (entourer la bonne réponse)

B.5.6. Est-ce effectué sur une base régulière? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.5.7. Existe-t-il des accords de coopération établis par le biais des réseaux de plantes cultivées ou d'organisations internationales pour conserver les entrées des collections de votre pays? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.5.8. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez fournir des détails sur ces accords.

B.5.9. Veuillez faire part de vos commentaires sur les accords de coopération pour les collections *ex situ* dans votre pays, en précisant si des accords de transfert de matériel, ou tout autre accord, ont été utilisés en vue de déterminer les termes pour échanger et maintenir ce matériel génétique.

B.5.10. Veuillez faire part de vos commentaires sur les principaux résultats obtenus depuis 1995 dans le domaine de la conservation *ex situ*.

B.5.11. Veuillez faire part de vos commentaires sur les principaux inconvénients survenus depuis 1995 dans le domaine de la conservation *ex situ*.

B.5.12. Veuillez énumérer toute formation suivie par votre personnel depuis 1995.

Tableau 5.3. Formations suivies par le personnel de l'institution depuis 1995.

Date	Institution organisatrice	Titre du cours	Durée	Type de cours (1)	Nombre d'experts formés

(1) ex: atelier; symposium; formation de courte durée; séminaire; maîtrise (MSc); doctorat (PhD); etc.

B.5.13. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 6. Régénérer les entrées *ex situ* menacées

De nombreuses entrées actuellement stockées dans les banques de gènes doivent être régénérées afin de prévenir la perte de viabilité et la perte de gènes ou génotypes qui pourraient en résulter. Des quantités appropriées de semences doivent aussi être maintenues pour satisfaire les demandes d'utilisateurs, et assurer l'intégrité génétique des entrées. Cette activité a pour but de mettre en place l'infrastructure nécessaire à la régénération périodique, y compris des mécanismes de coordination, de définir les sites pour régénération, et initier les actions pour régénérer les entrées dans des conditions établies pour préserver l'intégrité génétique du matériel.

B.6.1. Les banques de gènes de votre pays ont-elles mis en place des plans pluriannuels en vue de régénérer leurs entrées prioritaires?

OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.6.2. Des priorités pour la régénération ont-elles été établies? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.6.3. Combien d'années seront nécessaires pour régénérer les entrées classées actuellement prioritaires?

B.6.4. Les plans de régénération prévoient-ils l'élimination des duplicata inutiles? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.6.5. Existe-t-il des problèmes de mise en œuvre de ces plans? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.6.6. Veuillez faire part de vos commentaires sur les problèmes de régénération rencontrés dans votre banque de gènes

B.6.7. Les efforts déployés dans un but de régénération ont-ils été entrepris, ou ont-ils bénéficié d'une assistance grâce à la participation de votre pays aux réseaux de plantes cultivées ou aux réseaux régionaux, aux liens établis avec les organisations internationales, ou à des accords intervenus avec d'autres pays? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.6.8. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez préciser comment?

--

B.6.9. Les principes directeurs pour la régénération récemment publiés ont-ils été utiles pour entreprendre vos activités de régénération?
OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.6.10. Veuillez ajouter au tableau 5.3. toute formation suivie par votre personnel liée à ce domaine d'activité.

B.6.11. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

--

Domaine d'activité 7. Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Au cours des 20 dernières années, des efforts importants de collecte ont été accomplis. Les principales plantes cultivées ont, en général, été correctement collectées, mais les collections de plantes cultivées mineures, d'importance régionale ou utilisées en agriculture de subsistance sont généralement moins complètes. Cette activité a pour but de collecter les espèces, écotypes, variétés locales/variétés d'agriculteurs ou autres cultivars menacés, et l'information associée. Cette activité a aussi pour but de combler les vides dans la diversité génétique des collections existantes avec des collectes bien ciblées et dont les priorités auront été bien définies.

B.7.1. Veuillez énumérer toutes les missions de collecte conduites depuis 1995, et projets/programmes de financement correspondant, en fournissant des détails sur la zone géographique qui a fait l'objet de la mission, les espèces et le nombre d'entrées collectées, et si une conservation à long terme a été assurée pour les entrées collectées.

Tableau 7.1. Espèces et nombre d'entrées collectées au cours des missions de collecte conduites depuis 1995, et projets/programmes de financement correspondants.

Projet/programme ayant financé la mission de collecte	Date de la mission	Zone géographique	Espèces	Nombre d'entrées collectées	Conservation à long terme assurée (1)

(1) Cocher la case pour indiquer si la conservation à long terme a été assurée pour les entrées collectées.

B.7.2. Veuillez ajouter au tableau 5.3. toute formation suivie par votre personnel en relation avec ce domaine d'activité.

B.7.3. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 8. Renforcer les activités de conservation *ex situ*

De nombreuses espèces importantes ne peuvent pas être conservées efficacement sous forme de semences, mais nécessitent des méthodes de conservation plus risquées ou plus coûteuses, ou l'utilisation de méthodes nouvelles qui ne sont pas largement accessibles. Cette activité a pour but de développer des stratégies de gestion pour la conservation *ex situ* de plantes à multiplication végétative et à semences récalcitrantes, ainsi que des espèces négligées par les activités actuelles de conservation.

B.8.1. Des jardins botaniques, arboretums et/ou banques de gènes de terrain peu coûteux ont-ils été créés dans des universités, écoles, etc. , depuis 1995? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.8.2. Veuillez décrire toute stratégie de gestion novatrice et/ou méthode améliorée de conservation *ex situ* développée par votre institution depuis 1995 pour les plantes à multiplication végétative et à semences récalcitrantes, et les espèces négligées par les activités actuelles de conservation.

--

B.8.3. Veuillez énumérer toute publication de votre institution parue depuis 1995 sur les stratégies de gestion novatrices et/ou méthodes améliorées de conservation *ex situ* des ressources phylogénétiques, y compris les plantes à multiplication végétative et à semences récalcitrantes, et les espèces négligées par les activités actuelles de conservation.

Tableau 8.1. Publications sur les stratégies de gestion novatrices et/ou méthodes améliorées pour la conservation *ex situ* des ressources phylogénétiques des plantes à multiplication végétative et à semences récalcitrantes, et des espèces négligées par les activités actuelles de conservation.

Titre	Auteur(s)	Année	Publié par

B.8.4. Veuillez ajouter au tableau 5.3. toute formation ayant trait à ce domaine d'activité suivie par votre personnel depuis 1995.

B.8.5. Si vos équipements de stockage pour la conservation *ex situ* ont été améliorés depuis 1995, veuillez décrire les changements survenus.

B.8.6. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Utilisation des ressources phytogénétiques

Domaine d'activité 9. Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques

Dans les rapports nationaux, le manque de caractérisation et évaluation est mentionné comme une contrainte majeure à l'utilisation des ressources phytogénétiques dans les programmes de sélection. Cette activité a pour but de d'attribuer une priorité élevée aux programmes de caractérisation et évaluation; d'adopter de nouvelles technologies qui peuvent rendre la caractérisation et l'évaluation plus efficaces; et de développer des collections de référence de plantes cultivées d'importance mondiale et nationale.

B.9.1. Veuillez estimer (sous la forme d'un pourcentage du nombre total des entrées stockées dans votre banque de gènes) les entrées qui ont été partiellement et/ou complètement (conformément à vos standards) caractérisées et évaluées pour chaque espèce ou groupe d'espèces (ex: céréales, racines et tubercules, etc.), énumérer toutes les institutions et/ou organisations qui collaborent aux activités de caractérisation et évaluation.

Tableau 9.1. Statut de la caractérisation et de l'évaluation des entrées stockées dans votre banque de gènes pour chaque groupe d'espèces, en 1995 et 2001.

Groupe / espèce	Entrées caractérisées (%)				Entrées évaluées (%)				Institutions/organisations qui collaborent
	En partie (1)		Totale (2)		En partie (3)		Totale (4)		
	1995	2001	1995	2001	1995	2001	1995	2001	

(1) Pourcentage des entrées qui ont été partiellement caractérisées par rapport au nombre total d'entrées stockées

(2) Pourcentage des entrées qui ont été totalement caractérisées par rapport au nombre total d'entrées stockées

(3) Pourcentage des entrées qui ont été partiellement évaluées par rapport au nombre total d'entrées stockées

(4) Pourcentage des entrées qui ont été totalement évaluées par rapport au nombre total d'entrées stockées

B.9.2. L'efficacité de la caractérisation et de l'évaluation pourrait être améliorée en identifiant seulement quelques caractéristiques importantes, ou en adaptant de nouvelles méthodologies telles que la caractérisation biochimique ou moléculaire. Votre institution utilise-t-elle des caractéristiques importantes et nouvelles méthodes pour caractériser et évaluer les entrées? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.9.3. Veuillez commenter s'il y a lieu.

--

B.9.4. Veuillez ajouter au tableau 5.3. toute formation suivie par votre personnel liée à ce domaine d'activité, et organisée pour les agriculteurs sur l'évaluation à la ferme.

B.9.5. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

--

Renforcement des institutions et des capacités

Domaine d'activité 17. Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La documentation des RPGAA est globalement insuffisante, notamment pour les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et les ressources génétiques à la ferme (collections *in situ*). Alors que des descripteurs minimums pour passeport, caractérisation, évaluation et gestion existent pour de nombreuses bases de données dispersées et difficiles à contacter, une approche plus intégrée pour la gestion de l'information sur les RPGAA capable de traiter des informations plus détaillées sur la collecte et la description (y compris les utilisations, les connaissances des agriculteurs et communautés autochtones, les descripteurs biochimiques et moléculaires) peuvent renforcer la conservation et l'utilisation. Cette activité a pour but de rassembler l'information dans une forme utilisable, d'utiliser des méthodologies, bases de données et protocoles efficaces, de développer des systèmes de documentation efficaces dans les banques de gènes et autres activités sur les ressources phytogénétiques, de mettre en place des ou renforcer les réseaux mondiaux, régionaux et relatifs à des plantes cultivées pour la gestion et l'échange de données (y compris l'échange et l'accès électroniques), et de former le personnel pour accomplir ces tâches.

B.17.1. Veuillez énumérer les systèmes d'information actuellement utilisés pour la gestion des données sur les RPGAA et/ou les stocks de semences, préciser leurs caractéristiques, fonctions et niveau d'utilisation, en utilisant le tableau ci-dessous.

Tableau 17.1.B. Systèmes d'information utilisés actuellement pour la gestion des données sur les RPGAA et/ou les stocks de semences, leurs caractéristiques, fonctions et utilisation.

Système d'information (abréviation et nom complet)	Date de dernière version	Plate-forme utilisée pour son dévelop- pement	Système à utilisateur unique/ utilisateurs multiples (1)	Possibilité de mise à jour à distance (2)	Système mono/ multi- plantes (3)	Institutions utilisatrices (4)	Type et taille des données gérées				Commentaires
							Conser- vation <i>in situ</i>	Collections <i>ex situ</i>		Inventaire des stocks de semences de variétés/variétés locales (7)	
								Passe- port (5)	C/E (5) (6)		

(1) Préciser si le système peut être utilisé par un seul (type **S**) ou plusieurs utilisateurs (type **M**) pour l'entrée et la mise à jour des données

(2) Cocher la case si les fonctions du système permettent la mise à jour à distance des données

(3) Préciser si le système peut être utilisé pour traiter l'information sur une seule plante cultivée (type **S**) ou sur toute plante cultivée (type **M**)

(4) Enumérer toutes les institutions qui utilisent actuellement le système. Utiliser une ligne séparée pour chaque institution, et compléter les colonnes restantes sur la droite.

(5) Mentionner le nombre total d'entrées documentées

(6) C/E est une abréviation pour caractérisation et/ou évaluation

(7) Cocher la case si le système d'information comprend une base de données sur les inventaires de stocks de semences de variétés/variétés locales pour les situations d'urgence.

B.17.2. Veuillez ajouter dans le tableau 5.3. toute formation suivie par votre personnel en relation avec ce domaine d'activité.

B.17.3. Votre institution a-t-elle accès aux bases de données internationales sur les ressources phylogénétiques (ex: *WIEWS*; *SINGER*; *IPGRI DGC*; etc.)? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

B.17.4. S'il y a lieu, veuillez énumérer les bases de données internationales sur les ressources phylogénétiques régulièrement visitées, et préciser avec quelle fréquence.

Tableau 17.2.B. Bases de données internationales sur les ressources phylogénétiques régulièrement visitées, et fréquence d'utilisation.

Base de données internationale sur les ressources phylogénétiques	Fréquence des visites (1)	Date de dernière visite

(1) Estimer le nombre de visites annuelles au cours des cinq dernières années.

B.17.5. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

PARTIE C

MODELE de RAPPORT pour le SUIVI de la MISE EN ŒUVRE du PLAN D’ACTION MONDIAL (PAM) pour la CONSERVATION et l’UTILISATION DURABLE des RESSOURCES PHYTOGENETIQUES pour l’ALIMENTATION et l’AGRICULTURE (RPGAA)

Ce modèle de rapport doit être adressé à, et complété par l’institution de votre pays responsable des politiques relatives à la production et à la distribution de semences. Veuillez vous assurer qu’il est complété par la ou les personnes/institutions compétentes. Merci au nom de tous ceux qui participent et contribuent à ce processus de surveillance et de ceux qui bénéficieront des connaissances qui en découleront.

Pays :
Titre et nom de la personne qui a complété le modèle de rapport :
Fonction :
Institut :
Date à laquelle vous avez complété le modèle de rapport :

Veuillez retourner le modèle de rapport dûment complété au point focal national pour la mise en œuvre du PAM

Domaine d'activité 13. Soutenir la production et la distribution de semences

La disponibilité en semences et plants aux agriculteurs peut être contrainte par une production insuffisante de semences de variétés appropriées et des systèmes de distribution inadaptés. Cette activité a pour but d'améliorer la complémentarité entre production et distribution gouvernementales, commerciales et à petite échelle, d'étendre la production et la distribution de semences au niveau local en vue de répondre aux besoins de la petite agriculture, et de mettre de nouvelles variétés à la disposition des agriculteurs, y compris du matériel approprié provenant de collections *ex situ*.

C.13.1. Veuillez indiquer dans le tableau 1.C. tous les programmes/projets soutenant la production et la distribution de semences dans votre pays.

Tableau 1.C. Programmes et projets relatifs aux RPGAA concernant le domaine d'activité prioritaire du PAM: "Soutenir la production et la distribution de semences"*

Programme/projet relatif aux RPGAA	Statut (1)	Cible géographique (2)	Institution responsable/en charge de l'exécution	Budget total (3)	Source de financement	Date		Domaines d'activité prioritaires du PAM concernés (4)
						Début	Fin	
								13
								13
								13
								13
								13

(1) P=proposé; A=approuvé; O=en cours; C=terminé; autres (préciser); (2) N=national; R=régional; I=international; autres (préciser); (3) Préciser la devise.

(4) Ajouter tout autre domaine d'activité du PAM couvert par le projet/programme en remplissant cette colonne uniquement avec le numéro de la ou des activités correspondantes. **1.** Recenser et inventorier les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **2.** Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **3.** Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles; **4.** Promouvoir la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire; **5.** Entretenir les collections *ex situ* existantes; **6.** Régénérer les entrées *ex situ* menacées; **7.** Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **8.** Renforcer les activités de conservation *ex situ*; **9.** Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques; **10.** Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique; **11.** Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées; **12.** Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées; **13.** Soutenir la production et la distribution de semences; **14.** Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"; **15.** Mettre en place des programmes nationaux efficaces; **16.** Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **17.** Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **18.** Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **19.** Etendre et améliorer l'enseignement et la formation; **20.** Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

* Tous les tableaux peuvent être ajustés en ajoutant ou supprimant des lignes, selon besoins. Tout changement de la structure des tableaux, notamment l'ajout de nouvelles colonnes, doit être évité.

C.13.2. Combien de variétés de plantes cultivées ont été autorisées à la vente dans votre pays depuis 1995?

C.13.3. Veuillez énumérer toutes les nouvelles variétés de plantes cultivées qui ont été autorisées à la vente dans votre pays depuis 1995.

Tableau 13.1. Liste des variétés de plantes cultivées autorisées à la vente depuis 1995.

Plante cultivée/espèce	Nom de la variété	Institut de sélection/ sélectionneur	Année d'autorisation à la vente	Origine du matériel génétique	Brève description variétale

C.13.4. Y a-t-il des politiques en place dans votre pays pour développer et étendre des mécanismes de production et distribution de semences viables au niveau local, pour les variétés et plantes cultivées importantes dans le cadre de la petite agriculture?

OUI / NON (entourer la bonne réponse)

C.13.5. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez énumérer les plantes cultivées et variétés qui bénéficient de telles politiques, et veuillez décrire brièvement ces politiques.

C.13.6. Existe-t-il des mesures incitatives pour la production de semences de qualité de plantes cultivées sous-exploitées?

OUI / NON (entourer la bonne réponse)

C.13.7. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez expliquer quelles sont les mesures incitatives en place pour la production de semences de qualité de plantes cultivées sous-exploitées.

--

C.13.8. Existe-t-il une approche participative utilisée régulièrement dans votre pays pour l'évaluation des variétés à la ferme?
OUI / NON (entourer la bonne réponse)

C.13.9. Veuillez indiquer dans le tableau 19.1.C., les activités de formation dispensées au personnel du programme national depuis 1995 dans le domaine de la technologie des semences, en vue de renforcer les capacités pour améliorer la production et la distribution de semences.

Tableau 19.1.C. Activités de formation dispensées au personnel du programme national dans le cadre de la stratégie de renforcement des capacités, et en conformité avec les domaines d'activité prioritaires du PAM.

Date	Institution organisatrice	Titre du cours	Domaines d'activité prioritaires du PAM couverts (1)	Durée	Type de cours (2)	Nombre d'experts formés
			13			
			13			

(1) **1.** Recenser et inventorier les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **2.** Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **3.** Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles; **4.** Promouvoir la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire; **5.** Entretenir les collections *ex situ* existantes; **6.** Régénérer les entrées *ex situ* menacées; **7.** Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **8.** Renforcer les activités de conservation *ex situ*; **9.** Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phylogénétiques; **10.** Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique; **11.** Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées; **12.** Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées; **13.** Soutenir la production et la distribution de semences; **14.** Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"; **15.** Mettre en place des programmes nationaux efficaces; **16.** Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **17.** Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **18.** Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; **19.** Etendre et améliorer l'enseignement et la formation; **20.** Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

(2) ex: atelier; symposium; formation de courte durée; séminaire; cours académique; doctorat (PhD); maîtrise (MSc); etc.

C.13.10. Veuillez cocher, le cas échéant, les principales contraintes rencontrées dans votre pays pour mettre sur le marché des semences de nouvelles variétés de plantes cultivées.

Systèmes de production de semences inappropriés

- disponibilité insuffisante en semences de base
- disponibilité insuffisante en semences de pré-base
- disponibilité insuffisante en semences enregistrées
- disponibilité insuffisante en semences certifiées
- disponibilité insuffisante en semences commerciales
- disponibilité insuffisante en plants indemnes de maladies

Systèmes de distribution de semences inappropriés

- distance avec les fournisseurs
- mauvaises conditions de conservation
- mauvaise germination des semences
- niveau faible de pureté physique des semences
- variétés mal adaptées aux conditions locales
- prix de marché
- disponibilité et coût des intrants de production nécessaires

Autres (préciser)

C.13.11. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Renforcement des institutions et des capacités

Domaine d'activité 15. Mettre en place des programmes nationaux efficaces

C.15.1. Existe-t-il une ou des agences responsables de l'homologation des variétés dans votre pays? OUI / NON (entourer la bonne réponse)

C.15.2. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez donner le nom et l'adresse complète de la ou des agences responsables de l'homologation des variétés, en précisant les plantes cultivées dont la responsabilité leur incombe.

Tableau 15.4. Nom et adresse complète de la ou des agences responsables de l'homologation des variétés, et plantes cultivées dont la responsabilité leur incombe.

Agence	Espèce(s) cultivée(s)

C.15.3. Veuillez cocher, s'il y a lieu, les procédures suivies dans votre pays pour l'homologation des variétés.

- Distinction, homogénéité et stabilité, (DHS)
- Valeur culturelle et d'utilisation (VAT)
- Combinaison des deux
- Autres (préciser)

C.15.4. Dans votre pays, existe-t-il une publication énumérant les variétés homologuées et/ou recommandées?
OUI / NON (entourer la bonne réponse)

C.15.5. En cas de réponse positive à la question précédente, veuillez donner les références bibliographiques de la ou des publications dans votre pays et/ou votre région/sous-région énumérant les variétés homologuées et/ou recommandées, en précisant à quelles plantes cultivées elles se réfèrent.

Tableau 15.5. Plante cultivée et référence bibliographique de la ou des publications dans votre pays et/ou votre région/sous-région énumérant les variétés homologuées et/ou recommandées pour cette plante.

Plante cultivée	Publication des variétés homologuées/recommandées

C.15.6. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.

Domaine d'activité 17. Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

C.17.1. Veuillez énumérer les systèmes d'information actuellement utilisés pour la gestion des données sur les RPGAA et/ou les stocks de semences, préciser leurs caractéristiques, fonctions et niveau d'utilisation, en utilisant le tableau ci-dessous.

Tableau 17.1.C. Systèmes d'information utilisés actuellement pour la gestion des données sur les RPGAA et/ou les stocks de semences, leurs caractéristiques, fonctions et utilisation.

Système d'information (abréviation et nom complet)	Date de dernière version	Plate-forme utilisée pour son développement	Système à utilisateur unique/ utilisateurs multiples (1)	Possibilité de mise à jour à distance (2)	Système mono/ multi-plantes (3)	Institutions utilisatrices (4)	Type et taille des données gérées				Commentaires	
							Conser- vation <i>in situ</i>	Collections <i>ex situ</i>		Inventaire des stocks de semences de variétés/variétés locales (7)		
								Passé port (5)	C/E (5) (6)			Régénération (5)

(1) Préciser si le système peut être utilisé par un seul (type **S**) ou plusieurs utilisateurs (type **M**) pour l'entrée et la mise à jour des données

(2) Cocher la case si les fonctions du système permettent la mise à jour à distance des données

(3) Préciser si le système peut être utilisé pour traiter l'information sur une seule plante cultivée (type **S**) ou sur toute plante cultivée (type **M**)

(4) Enumérer toutes les institutions qui utilisent actuellement le système. Utiliser une ligne séparée pour chaque institution, et compléter les colonnes restantes sur la droite.

(5) Mentionner le nombre total d'entrées documentées

(6) C/E est une abréviation pour caractérisation et/ou évaluation

(7) Cocher la case si le système d'information comprend une base de données sur les inventaires de stocks de semences de variétés/variétés locales pour les situations d'urgence.

C.17.2. Veuillez indiquer dans le tableau 19.1. le nombre de femmes et hommes formés, le type et le niveau des formations dispensées dans votre pays depuis 1995 sur la documentation et l'information des ressources phylogénétiques.

C.17.3. Votre institution a-t-elle accès aux bases de données internationales sur les semences (ex: *WIEWS/SIS*; etc.)?

OUI / NON (entourer la bonne réponse)

C.17.4. S'il y a lieu, veuillez énumérer dans le tableau 17.2.C les bases de données internationales sur les semences régulièrement visitées, et préciser avec quelle fréquence.

Tableau 17.2.C. Bases de données internationales sur les semences régulièrement visitées, et fréquence d'utilisation.

Base de données internationale sur les ressources phytogénétiques	Fréquence des visites (1)	Date de dernière visite

(1) Estimer le nombre de visites annuelles au cours des cinq dernières années.

C.17.5. Dans le cadre ci-dessous (qui peut être agrandi selon besoins), veuillez faire part de vos commentaires sur les priorités, besoins et contraintes en matière de mise en œuvre, opportunités pour action aux niveaux national ou sous-régional, et actions ou soutien nécessaires de la part d'organisations régionales et/ou internationales.